



Trois questions à Stéphanie Matteudi - Lecocq sur son nouveau livre : Les syndicats peuvent-ils mourir ?

Parution le 10 mai aux Editions Rue de Seine, Collection : Le monde comme il va

1) Pourquoi ce titre aussi évocateur, voire brutal Les syndicats peuvent-ils mourir ?

J'essaie de comprendre les différents freins à la construction d'un dialogue social lisible, intelligible et efficace en revenant dans mon livre, sur l'histoire des organisations syndicales et patronales. Mon regard de juriste et d'observatrice du monde social et syndical propose autant de réflexions que de pistes de solutions. Le livre permet de parler de ce qui fait conflit sans pour autant le confondre avec ce qui fait violence.

Mes différentes réflexions proposent une nouvelle forme de démocratie participative sous la forme d'un partenariat conflictuel : Il est pour moi crucial que les parties prenantes au dialogue social aient une vraie liberté de parole.

2) Quel est l'objectif de ce livre et à qui s'adresse-t-il ?

Tous les 4 ans, les salariés votent pour élire leurs représentants du personnel au CSE souvent sans connaître les tenants et aboutissants et les enjeux des élections professionnelles, ce livre a pour ambition de participer à l'émergence d'une vraie culture du dialogue social en France.

Le livre s'adresse à un public assez large : à ceux qui souhaiterait demain devenir représentant du personnel ou devenir militant syndical ; à l'ensemble des DRH ayant des fonctions de relations sociales, aux différentes confédérations patronales et syndicales pour qu'elles appréhendent toujours mieux le fait social et syndical. Aux curieux qui n'ont pas la chance dans leur parcours d'aborder ce sujet passionnant et au cœur de l'humain du dialogue social et du fait syndical. Aux jeunes qui seront demain en entreprise ou dans la fonction publique et ne maîtrisent pas ce sujet.

3) Quels sont pour vous les enjeux du dialogue social de demain ?

Il va s'agir de réfléchir à la suite de l'application des ordonnances Macron dans le champ social et travailler à la valorisation des représentants syndicaux. Il faudra demain, dialoguer, négocier, partager, s'affronter en développant d'autres espaces de discussions et peut-être en investissant d'autres protagonistes de cette fonction.

Il est urgent de travailler à l'objectif de défense des intérêts individuels et collectifs des salariés, en veillant à plus de justice sociale. Le risque est que demain, ça soit les salariés qui se mobilisent directement au sein des entreprises, ce qui est à craindre.

Stéphanie Matteudi-Lecocq est auteur d'un livre : Les syndicats peuvent-ils mourir ? Edition Rue de Seine, sortie le 10 mai 2022.